

Tirer les leçons d'une catastrophe...

Seveso est utilisé pour nommer une série de directives Européennes, les « directives Seveso ». Elles servent à identifier les « sites Seveso ». Ce sont des usines, des entrepôts ou des laboratoires industriels qui présentent des risques d'accident majeurs et un danger pour ceux qui les entourent.

Tu as probablement déjà entendu ce mot « Seveso ». Par exemple, en septembre 2019, lors du spectaculaire incendie d'une usine à Rouen. Lubrizol y fabrique des produits chimiques pour lubrifiants. Les fumées noires et très grasses ont envahi le ciel de Rouen, mais pas seulement : elles se sont répandues très loin, jusqu'en Belgique !



Seveso est en fait le nom d'une commune du Nord de l'Italie, non loin de Milan, où s'est aussi déroulé un grave accident. Le 10 juillet 1976, un nuage d'herbicide s'échappe durant vingt minutes par la cheminée d'une usine chimique située dans la ville de Meda. Porté par les vents, ce nuage rouge s'étend dans un premier temps aux quatre communes environnantes, dont Seveso. Si le directeur de l'usine prévient bien les maires des communes, rien n'est fait pour protéger les populations. Le travail reprend même dans l'usine ! Pourtant, des dizaines d'enfants présentant des lésions sont hospitalisés, la végétation a brûlé ou jauni et les éleveurs signalent la mort subite de dizaines de milliers d'animaux...

Le groupe suisse propriétaire de l'usine ne prévient les autorités que le 19 juillet. Il faut attendre le 26 juillet pour que les habitants commencent à être évacués ! L'alerte ne vient même pas d'Italie, mais de médecins suisses qui ont trouvé un produit très dangereux dans leurs analyses. La situation se révèle plus grave, car la zone touchée s'étend en réalité à sept communes. Des centaines de personnes sont évacuées par l'armée et leurs maisons sont détruites. 77.000 animaux sont abattus pour empêcher la contamination de la chaîne alimentaire. L'usine est entièrement démantelée et, sur 22.000 hectares touchés, les terres de 358 hectares pollués sont décontaminées.

Cette catastrophe est plus d'ordre écologique, car elle n'a fait aucune victime humaine. Cependant, « Seveso » met en lumière l'absence d'un plan d'urgence au sein de l'entreprise et pointe les défaillances des autorités.

Un dispositif a donc été créé pour identifier les sites à surveiller. Un site Seveso implique la rédaction de documents pour la sécurité et l'information des riverains. Cette obligation s'intègre dans une série de mesures de prévention des risques, de gestion d'incidents et d'organisation des secours.

Depuis 1982, tous les sites présentant des risques sont identifiés et classés, comme le montre cette carte, selon deux seuils « haut » et « bas » selon le type et les quantités de produits dangereux utilisés ou stockés.



Aujourd'hui, l'éventualité d'un accident hante les autorités et surtout les riverains des sites industriels. L'incendie de Lubrizol prouve qu'ils se produisent encore. D'ailleurs, l'un des plus graves accidents en France a eu lieu à Toulouse en septembre 2001. L'usine AZF explose, faisant 31 morts, plus de 2.500 blessés et détruisant de nombreux bâtiments. Mais la pire catastrophe de tous les temps reste celle causée par la fuite d'un gaz toxique à Bhopal (Inde) en décembre 1984 : 8.000 personnes décèdent en deux jours et près de 20.000 autres dans les 20 ans qui suivent l'accident !

SIGMAG Junior
 Éditeur : VPW - SIGMAG
 28 A Avenue de Restinclières
 34160 Beaulieu
 Directeur de la publication : François Crebassa
 Rédacteur en chef : Xavier Fodor
 Graphisme et mise en page : Mélodie Brione
 Imprimeur : Presse People ZI La Biste
 182 rue Jean Baptiste Calbignac 34670 Baillargues
 Supplément SIGMAG Mars 2020
 Commission paritaire : 0621192355



Pollution de l'air

Il faut que tu respires !

L'air est une ressource renouvelable, vitale pour tout être vivant sur Terre, dont l'homme. Pourtant sa qualité est menacée par de nombreuses pollutions. Une nouvelle enquête des SIGGIES en manque d'air...

En moyenne, un être humain respire environ 13.000 litres d'air par jour ! C'est instinctif, c'est-à-dire que nous respirons pour vivre, par réflexe, sans y penser. L'air est un mélange gazeux notamment constitué d'oxygène. Lorsque nous expirons, cet oxygène est transformé en dioxyde de carbone (CO2) qui joue un rôle primordial dans le climat de la Terre. Le CO2 participe à l'effet de serre et « nourrit » les arbres qui le transforment à leur tour en oxygène utile aux êtres vivants, donc à l'homme. Ainsi, l'air est, comme l'eau, une ressource naturelle indispensable et a priori renouvelable.

Mais, la qualité de l'air est menacée. Dorénavant, l'air n'est jamais pur à 100 %. Il est dégradé par des éléments dits « polluants » émis principalement par l'homme et ses activités domestiques, industrielles et agricoles, les transports des personnes et des marchandises... Il y a aussi toutes les pollutions qui s'ajoutent : les poussières d'un chantier, les déchets en décomposition ou

bien les fumées d'un incendie comme celui de Notre-Dame de Paris qui contenaient en plus un taux élevé de particules de plomb. Et puis le dérèglement climatique aggrave la situation. Par exemple, chaque été durant les épisodes de canicule, nous utilisons de plus en plus la climatisation. C'est un agréable air frais, mais en réalité la clim fonctionne avec beaucoup d'énergie et donc pollue l'air !

Cette pollution a des conséquences réelles sur la santé des êtres vivants. Les enfants sont les plus touchés, car en comparaison à leur taille, leur volume pulmonaire est plus élevé que chez l'adulte. Ils doivent bien respirer pour bien grandir. Et plus les années passent, plus les enfants grandissent dans des environnements pollués. Maintenant que nous connaissons les origines des pollutions et que nous en constatons les risques, il faut agir. Il faut respecter les consignes données lors des pics de pollutions par les associations chargées de surveiller la qualité de l'air. Les enfants doivent aussi aider les adultes et les

sensibiliser par exemple en conseillant de voyager en transports en commun ou bien en consommant différemment. Lutter aujourd'hui contre la pollution, notamment de l'air, c'est préserver la vie demain.



Choisis le thème du prochain SIGMAG Junior. Envoie tes idées à redaction@sigmag.fr



Bien à la maison ?
 Selon l'Agence américaine de protection de l'environnement, l'air que nous respirons dans une maison ou un appartement est deux à cinq fois plus pollué qu'à l'extérieur. On ne sait pas toujours car il n'y a pas par exemple de fumée à l'intérieur. Il y a tout simplement l'air que chacun respire... Des capteurs individuels détectent ces polluants dans l'air intérieur. Ils comparent ces données à celles de l'extérieur et alertent en cas de danger. S'il existe des purificateurs d'air, le meilleur moyen pour respirer sainement reste d'aérer chaque jour quelques minutes le logement, même s'il fait froid dehors.

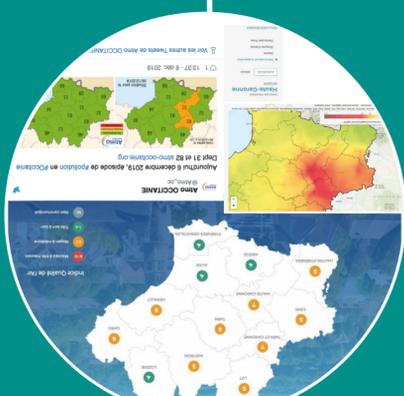


Une source d'air pur
 Les villes de Poissy, Chamontix, Paris ou encore Créteil ont leurs puits de carbone. Rien à voir avec ceux dans lesquels on récupère de l'eau. Ceux-ci se présentent sous la forme de colonnes bleues ou vertes qui sont... vivantes ! Chaque installation se présente comme un aquarium contenant des milliards de microalgues, des organismes invisibles à l'œil nu. L'air pollué est prélevé à un mètre du sol et envoyé dans l'eau. Aidées par un éclairage de LED, les microalgues se nourrissent alors de la pollution. La couleur verte que la photosynthèse donne à l'eau est d'ailleurs un bon indicateur du niveau de la pollution. L'air est ensuite rejeté en haut de la colonne, tout propre. Chaque jour, une colonne lave l'équivalent de la pollution générée par 150 voitures !

Retour à l'école
 En lisant ce SIGMAG Junior, tu vois qu'il existe de nombreuses causes de pollution de l'air. Les déchets en sont une, surtout quand ils sont brûlés ou se décomposent sans contrôle. Il faut donc réduire ces déchets et mieux les trier dans les filières de recyclage. Le problème c'est qu'il y a toujours plus de déchets et que, même s'ils sont valorisés en matière première, leur gestion coûte cher. Alors certains entrepreneurs crapuleux n'hésitent plus à en débarrasser à l'autre bout du Monde. Tout cela n'est pas très propre. Aujourd'hui, des pays disent stop au trafic et n'hésitent plus à renvoyer ces déchets illégaux dans leur pays d'origine ! La Malaisie, le Cambodge, l'Indonésie et les Philippines ont retourné des dizaines de conteneurs en France, en Angleterre ou au Canada... Notre image en prend un coup, mais c'est bien fait !

Chaque jour, les AASQA surveillent en continu l'air que nous respirons. Dans chaque région, des stations de mesure sont installées dans des lieux représentatifs des différents types d'expositions à la pollution : urbaine, rurale ou relative au trafic routier. Dans une station, plusieurs analyseurs contrôlent les polluants réglementés présents dans l'air extérieur : particules fines, dioxyde d'azote et de soufre, ozone, métaux lourds, benzène, composés organiques volatils... Les AASQA s'impliquent aussi sur d'autres sujets comme le suivi des pollens qui causent beaucoup d'allergies, mais aussi les gaz à effet de serre, les odeurs ou l'air intérieur. Actuellement, elles étudient l'extension de leurs mesures aux pesticides. Chaque jour, les cartes et les indices de qualité de l'air sont publiés dans les journaux ou sur les réseaux sociaux. Ici, l'Atmo Occitanie alerte sur un léger épisode de pollution sur deux départements de la région qu'elle surveille. Grâce à cela, les autorités et décideurs locaux prennent des mesures pour protéger la santé de la population. effet de serre, les odeurs ou l'air intérieur. Actuellement, elles étudient l'extension de leurs mesures aux pesticides. Chaque jour, les cartes et les indices de qualité de l'air sont publiés dans les journaux ou sur les réseaux sociaux. Ici, l'Atmo Occitanie alerte sur un léger épisode de pollution sur deux départements de la région qu'elle surveille. Grâce à cela, les autorités et décideurs locaux prennent des mesures pour protéger la santé de la population.

Chacun a le droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé ! C'est ce qu'affirme en France la Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie du 30 décembre 1996 (dite « loi LAURE »). Intégrée au Code de l'Environnement, ce texte prévoit une surveillance de la qualité de l'air et une information du public par le biais d'un dispositif national placé sous la responsabilité du ministère chargé de l'Environnement. La loi LAURE a confié ces missions de surveillance et d'information à 19 associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA). La plupart a été créée dans les années 1970, comme « Airparif » en Île-de-France. En 2000, ces associations ont créé une fédération, Atmo France, qui fait partie du dispositif national aux côtés du Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air.



La qualité de l'air sous surveillance

